.

4. Plane religiosiores estis in cavea, ubi super sanguinem humanum, super inquinamenta poenarum proinde saltant dei vestri, argumenta et historias noxiis ministrantes, nisi quod et ipsos deos vestros saepe noxii induunt.

5. Vidimus aliquando castratum Attin, illum deum ex Pessinunta, et qui vivus ardebat, Herculem induerat. Risimus et inter ludicras meridianorum crudelitates Mercurium mortuos cauterio examinantem ; vidimus et Jouis fratrem gladiatorum cadavera cum malleo deducentem.

6. Singula ista quaeque adhuc investigare quis posset, si honorem inquietant divinitatis, si majestatis vestigia obsoletant, de contemptu utique censentur tam eorum, qui ejusmodi factitant, quam eorum, quibus factitant.

Etes-vous plus religieux dans l'amphithéâtre, où vos dieux viennent danser sur du sang humain, sur les traces dégoûtantes d'horribles supplices, et fournir aux criminels le sujet des scènes qu'ils donnent au public? Souvent même ces malheureux subissent le sort des dieux. Nous avons vu le misérable qui jouait Atys, ce Dieu de Pessinunte, mutilé sur le théâtre; l'acteur qui représentait Hercule expirer dans les flammes. Nous avons vu, non sans hilarité, dans les jeux barbares des peuples du Midi, Mercure touchant les morts de sa baguette brûlante, et le frère de Jupiter précipiter dans le Tartare, à coups de marteau, les corps des gladiateurs. Si tout cela, et tout ce qu'on pourrait ajouter, déshonore vos dieux et abaisse leur majesté, de pareilles licences décèlent par conséquent un souverain mépris pour leurs personnes, et dans les acteurs qui jouent, et dans les spectateurs qui applaudissent.